

**COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU  
24 Août 2014**

**Affiché en exécution de l'article L 121-17 du Code des Communes**

Le Conseil Municipal régulièrement convoqué le Lundi 19 Août 2014 s'est réuni en séance ordinaire, à la Mairie d'Outarville, le Lundi 24 Août 2014, à 20 heures 30, sous la présidence de Monsieur Michel CHAMBRIN, Maire.

**Étaient présents :** Mr Michel CHAMBRIN, Mme Audrey RUGA, Mr Sylvain NAUDET, Mme Gwendoline DAVID, Mr André VILLARD, , Mr Yves GAÏTANAROS, Mr Auguste DA SILVA, Mr Michel TEIXEIRA, Mme Isabelle MARQUES, Mme Roselyne LACOMBE, Mr Pierre COISNON, Mr Daniel CHAIN, Mr Philippe FOUCHER.

**Excusés :** Mmes Christiane BERTHEAU et Chantal IMBAULT

Mme BERTHEAU donne pouvoir à Mr CHAIN

Nombre de conseillers en exercice :	15
Nombre de conseillers présents :	13
Nombre de pouvoirs :	1
Nombre de votants :	14

Monsieur Sylvain NAUDET a été nommé secrétaire de séance.

Mr FOUCHER fait remonter le non tour de table lors de la précédente séance de conseil et Mr CHAIN de même.

Le compte rendu de la séance du 7 Juillet 2014 n'est pas adopté à l'unanimité, une abstention.

Monsieur le Maire demande à rajouter une délibération de dernière minute, après accord de l'ensemble du Conseil,

Les membres du Conseil, ont examiné les points suivants :

**I- DELIBERATIONS :**

**1) Décision modificative - budget eau :**

Le Conseil Municipal, sous la présidence de Mr le Maire, approuve à 13 voix Pour et 1 Contre le transfert de crédit permettant de régler les dépenses de fonctionnement, comme suit :

**De la section de fonctionnement, en dépense :**

Chapitre 012 article 621 « personnel extérieur au service »..... - 3 200,00€  
Vers le Chapitre 67 article 673 « charges exceptionnels ».....+ 3 200,00€

**2) Décision Modificative - budget assainissement :**

Le conseil municipal, sous la présidence de Mr le Maire, s'Abstient à 11 voix, 1 Contre et 1 Pour, concernant le transfert de crédit permettant de régler les dépenses de fonctionnement d'un montant de 16 000€.

**3) Tarif location ancien presbytère :**

Le Conseil Municipal sous la présidence de Mr le Maire, approuve à 14 voix Pour le tarif de location de l'ancien presbytère pour l'installation en libéral d'un kinésithérapeute à la somme de 400€.

**4) Subvention exceptionnelle Familles Rurales :**

Le Conseil Municipal sous la présidence de Mr le Maire, approuve à 13 voix Pour la subvention exceptionnelle de 1 448€ versé à l'association Familles Rurales d'Outarville pour l'organisation du vide

Grenier du 29 mai 2014. Le pouvoir de Mme BERTHEAU à Mr CHAIN ne s'applique pas du fait qu'elle soit membre de l'association.

**5) Aliénation du chemin rural à Faronville :**

Le Conseil Municipal, sous la présidence de Mr le Maire, approuve à 14 voix Pour la double vente à l'euro symbolique d'une portion d'un chemin rural situé entre la pièce des Terres de Faronville et la Pièce le Buisson de Faronville à Mr Paul-Henri LELUC contre un chemin de substitution permettant d'assurer la continuité de l'accès au public.

**6) Révision des tarifs fêtes communales :**

Après avoir entendu l'exposé du Maire, le Conseil Municipal fixe à 14 voix Pour les tarifs pour la Fête Communale du 07.09.2014 de la façon suivante :

- Adultes et enfants de plus de 12 ans	15,00 €
- Enfants de 6 ans à 12 ans inclus	9,00 €
- Enfants de moins de 6 ans	Gratuit

**7) Demande de subvention au SIERP :**

Le Conseil Municipal sous la présidence de Mr le Maire, approuve à 14 voix Pour de solliciter le SIERP pour l'obtention d'une subvention pour la mise en place d'un foyer lumineux à Saint Péravy Epreux, rue de la Tuilerie.

**8) Rêquete en plein contentieux des époux BUISSON:**

Après avoir entendu l'exposé du Maire, le Conseil Municipal approuve à 14 voix Pour d'autoriser le Maire à ester en justice dans le cadre de la procédure engagée par les époux BUISSON à l'encontre la requête en plein contentieux : réparations préjudices subis suite aux désordres survenus sur leur habitation lors de la construction de la salle des activités des associations et de mandater la SCP CASADEI, cabinet d'avocats, pour assister et représenter les Communes associés d'Outarville dans les instances relatives à cette affaire.

**II- DEVIS :**

**Rénovation du presbytère**

Sur les trois devis étudiés, le Conseil Municipal donne son accord de principe pour retenir l'entreprise MONVOISIN, pour le rafraichissement du presbytère.

Après étude des devis des sociétés MESSEANT et ROUSSEAU, pour la réparation de la marquise du presbytère, le conseil Municipal décide d'ajourner cette décision afin d'établir des devis similaires.

**Curage mare d'Allainville en Beauce**

Après étude des devis des sociétés SAUNIER TP et S.A.R.L l'Horizon, pour le curage de la mare d'Allainville en Beauce, le Conseil Municipal décide d'ajourner cette décision afin d'établir des devis qui soient similaires.

**Signalisation Routière**

Sur les deux devis étudiés, le Conseil Municipal donne son accord de principe pour retenir l'entreprise AB2 Signalisation, pour la création de passages piétons à Allainville en Beauce et le repassage de marquage sur les passages piétons d'Outarville, rue des Ecoles ainsi que les dents de requins, à 'Acquebouille et Saint Péravy pour les passages piétons et lignes d'arrêt de bus.

**SICAP**

Le Conseil Municipal donne son accord pour le devis de la SICAP concernant l'adjonction d'une applique d'éclairage public.

**III- AFFAIRES DIVERSES :**

Mr le Maire donne lecture du courrier de remerciement de l'Association des Donneurs de Sang Bénévoles pour la subvention qui leur a été accordé.

Mr le Maire informe le Conseil Municipal, de deux invitations:

- "Une Voirie pour Tous" sur le thème PLU et déplacements, proposé par la *Direction Départementale des Territoires*, le 19 Septembre de 9h30 à 12h00 à la Cité administrative de Coligny, Orléans
- "Signature officielle du Contrat Global d'actions", proposé par *Eau Seine Normandie* le 22 Septembre 2014 à 10h30 à la Grande Halle du Château de Chamerolles.

#### IV- TOUR DE TABLE - QUESTIONS DIVERSES :

Mr FOUCHER interroge le Conseil sur le fait que ce sont des pompiers de TOURY et PITHIVIERS qui se déplacent sur Saint Pérary lorsqu'il y a un incident et non des pompiers d'Outarville. Mr GAÏTANAROS d'intervenir pour expliquer que cela est en fonction du personnel disponible, il rappelle que les pompiers d'Outarville sont bénévoles, et qu'au jour d'aujourd'hui plus aucun de ces bénévoles ne travaillent sur Outarville même.

Mr COISNON demande ou en est le dossier de recherche d'un médecin afin de palier au départ du Docteur HERVIEUX.

La parole est donnée à Mr TEIXEIRA, qui informe les membres du Conseil que les médecins des alentours ont été contactés et que trois d'entre eux seraient prêts à s'inscrire dans un schéma d'offre de soins sur Outarville quelques jours par semaine, il note qu'en parallèle l'Agence Régionale de Santé a aidé dans la parution d'une annonce, ce qui a donné des contacts mais sans suite.

Avec l'aide du Dr HERVIEUX, Mr TEIXEIRA a depuis, un contact plus que sérieux à qui il a été exposé le projet d'Outarville et les attentes de la population. Il note que ce médecin s'investit de plus en plus dans le projet (rénovation des locaux) et que tous les éléments, tel que locaux, loyer lui conviendraient.

Aujourd'hui il faut voir pour remettre en état les locaux, Mr TEIXEIRA invite Mr CHAIN à s'impliquer dans le projet de rénovation.

Remerciements sont faits à Mr et Mme PINSARD, Pharmaciens d'Outarville, qui ont déposé des annonces dans les Universités Parisiennes.

Mr GAÏTANAROS demande aux Conseillers s'ils ont bien reçu l'invitation pour le 1er Septembre 2014 à Saint Pérary pour la vente d'un terrain à Mr FAUCONNIER.

Mr TEIXEIRA soulève l'entretien des abords de la voirie qui laisse à désirer depuis quelques mois.

Mr NAUDET informe les membres du Conseil de la future réouverture du site internet de la commune. Celui-ci sera rafraîchi et bien plus fourni, il devrait être opérationnel dès fin septembre.

Mme RUGA remercie publiquement Mr FOUCHER Bruno, présent dans l'assistance, de la tenue du dépôt de pain pendant la période estivale.

Le lancement du marché d'Outarville le 11 septembre 2014 est annoncé par Mme RUGA, il se déroulera Place du Vieux Marché tous les Jeudis de 15h30 à 19h30. Cette dernière précise que ce n'est pas pour faire concurrence à la réouverture prochaine de l'épicerie, dont les services de la mairie n'avaient pas eu écho.

Mme RUGA précise à l'ensemble des membres du Conseil, que pour la rentrée scolaire 2014/2015, La commune d'Outarville est la seule au sein des communes de la CCPNL, à mettre en place des temps d'activités pédagogiques dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires.

Mr le Maire précise que dorénavant les Conseils Municipaux auront lieu les 2<sup>ème</sup> Lundis de chaque mois, excepté si cela tombe un jour férié, à 20h30.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 23h38.

Fait à Outarville, le 26 Août 2014

Le Maire,

Michel CHAMBRIN

<b>SEANCE du 25/08/2014</b>	<b>Présents</b>	<b>Votants</b>	<b>Excusés</b>	<b>Pouvoir à</b>	<b>Emargement</b>
Michel CHAMBRIN	1	1			
Sylvain NAUDET	1	1			
Audrey RUGA	1	1			
André VILLARD	1	1			
Chantal IMBAULT	0	0			
Yves GAÏTANAROS	1	1			
Gwendoline DAVID	1	1			
Roselyne LACOMBE	1	1			
Auguste DA SILVA	1	1			
Isabel MARQUES	1	1			
Michel TEIXEIRA	1	1			
Christiane BERTHEAU	0	1			
Daniel CHAIN	1	1			
Pierre COISNON	1	1			
Philippe FOUCHER	1	1			
<b>TOTAUX</b>	<b>15</b>	<b>14</b>			